



JUSTICE & DROIT

GÉRARD LÉVESQUE



CONNAISSEZ-VOUS LE CAPORAL MICROPHONE SMITH ?

À la suite de la présentation, le 15 juin dernier, à la Chambre des communes du rapport du Comité permanent des langues officielles sur le Bureau de la traduction (BT), trois professeurs de l'Université d'Ottawa, Linda Cardinal, Jean Delisle et Charles Le Blanc, ont partagé leurs réflexions sous un texte intitulé « Le temps d'agir : des solutions pour l'avenir du Bureau de la traduction ».

À la suite de la présentation, le 15 juin dernier, à la Chambre des communes du rapport du Comité permanent des langues officielles sur le Bureau de la traduction (BT), trois professeurs de l'Université d'Ottawa, Linda Cardinal, Jean Delisle et

Charles Le Blanc, ont partagé leurs réflexions sous un texte intitulé « Le temps d'agir : des solutions pour l'avenir du Bureau de la traduction ».

Les professeurs notent d'abord la belle unanimité des représen-

tants de toutes les formations politiques qui ont présenté huit recommandations, et le fait que le Nouveau Parti démocratique, par l'entremise de François Choquette, vice-président du Comité et député de la circonscription de Drummond, y a même ajouté un « rapport complémentaire » de trois pages afin de traiter plus explicitement du rôle du BT, de son budget, de sa gouvernance et de la relève. À la lecture du rapport, les professeurs constatent que la problématique complexe entourant le BT a été bien cernée et que les recommandations du comité son, « de nature à corriger les inquiétantes dérives prises par le Bureau ces dernières années ».

Saluant la recommandation d'affecter toutes les ressources financières nécessaires au BT pour que celui-ci offre des services de traduction de qualité supérieure, les professeurs précisent que cela revient à dire que l'outil de traduction automatique Portage, renommé « outil de compréhension » en mai dernier, ne serve plus à diffuser des traductions machines et que son utilisation soit strictement encadrée. « Ainsi, le Caporal Mike Smith risquera moins de devenir, en français, le Caporal Microphone Smith, comme cela s'est vu » !



Charles Le Blanc

À leurs yeux, la dernière recommandation du Comité est sans doute la plus importante et celle qui permettra au BT d'opérer le virage à 180 degrés qui s'impose. Le Comité demande au gouvernement de réexaminer le statut du BT en tant qu'organisme de service spécial (OSS) et les conséquences de la privatisation de certains services de traduction sur les obligations linguistiques des institutions fédérales.

Les professeurs concluent qu'il ne reste plus qu'à espérer que le gouvernement au pouvoir donne une suite favorable à l'ensemble des recommandations sensées de ce rapport. « Le Bureau de la traduction est une institution culturelle et son démantèlement doit cesser. Il faut souhaiter qu'il redevienne le navire amiral des professions de traducteur, d'interprète et de terminologie, comme il l'était encore il n'y a pas si longtemps. Le moral des troupes en dépend, l'avenir du bilinguisme officiel aussi. »



Aide-Éducatrice
Prémamanon École Sainte-Jeanne d'Arc
(Edmonton)
Minimum 20 heures par semaine
Début du travail : Fin août 2016

Tâches de base:

- Assister l'éducatrice (éducateur) dans toutes ses tâches et responsabilités
- Assister au maintien et nettoyage de la salle de classe
- Participer activement dans le jeu libre, les activités planifiées et l'apprentissage des enfants
- Travailler pleinement et activement avec le comité de parents responsable de la prémamanon
- Travailler pleinement et activement avec l'éducatrice (éducateur)
- Toutes les activités d'apprentissage se déroulent en français.
- Autres tâches connexes.

Compétences recherchées :

- Ce poste requiert de l'attention, de la courtoisie, de la vigilance, de la patience, de l'enthousiasme et de l'endurance.
- Ce poste requiert de l'appréciation, de la connaissance et de la passion pour l'éducation à la petite enfance
- Habileté à exécuter des tâches selon sa propre initiative et son bon jugement.
- Capacité de travailler de façon autonome mais aussi en équipe et avec un comité

Exigences :

- Avoir ou être en voie d'obtenir un diplôme ou un certificat reconnu par le gouvernement de l'Alberta en éducation à l'enfance (minimum "Child Care Assistant") Niveau 1
- Expérience de travail avec des enfants d'âge préscolaire.
- Excellente maîtrise de la langue française orale et écrite.
- Maîtrise de la langue anglaise (un atout).

Durée : Contrat fin août 2016 à juin 2017 (Le contrat a l'option d'être renouvelé ou non à chaque année).

Salaire : À discuter, selon les compétences
Entrée en fonction : fin août 2016

Note : Seuls les candidats convoqués en entrevue seront contactés. Prière de soumettre votre curriculum vitae **Avant: le 27 août** à Danielle Dentinger : premamanon@gmail.com

SE PRÉSENTER SOI-MÊME À LA COUR?

Le jeudi 4 août, une quinzaine de personnes ont assisté à un atelier offert par le Centre albertain d'information juridique et le CANAF-Calgary, et ayant pour titre : « Comment se défendre sans avocat devant la Cour provinciale ».

Animé par Me Kim Arial, avocate en droit criminel, l'atelier a mis l'accent sur les ressources disponibles pour ceux qui veulent se défendre sans avocat. « Il y a beaucoup plus de personnes qui se présentent seules que ce que l'on pourrait penser. Et souvent, les gens ne comprennent pas le système et les procédures à suivre. Cela donne donc beaucoup de travail pour les tribunaux, qui doivent faire preuve

de patience », dit-elle. Selon ses dires, les procureurs aussi doivent expliquer les processus, ce qui alourdit le système.

Est-ce que les gens ont intérêt à faire appel à un avocat? « Absolument », répond l'avocate. Pour elle, dans toutes les situations, si les gens ont l'option de retenir les services d'un avocat, ils devraient le faire, que ce soit grâce à un service d'aide juridique ou

d'autres organismes qui aident les plaignants à faibles revenus. « Ceux qui se présentent seuls, c'est souvent parce qu'ils se trouvent dans la marge. Ils ne sont pas nécessairement sous le seuil de pauvreté, mais ne peuvent toujours pas se payer un avocat », déplore-t-elle.

PAR MARTIN BOUCHARD



CALGARY-EDMONTON QUAND LA CÔTE D'IVOIRE SE CÉLÈBRE !

Arnaud Goa, président sortant de l'association ivoiro-canadienne de Calgary depuis le 6 août, explique qu'un barbecue a été organisé afin de fêter l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Une cinquantaine de personnes y ont assisté dans un parc pri-

vé au Nord-Ouest de Calgary. Une fête quelque peu endeuillée par le récent décès de l'un des membres importants de la communauté, Yves Nalla.

Gervais Yéwé est le nouveau président de l'association, et

ce, pour un mandat de deux ans. Pendant, les deux dernières années, Arnaud Goa, président sortant, s'est évertué à apporter sa pierre à l'édifice de la communauté ivoirienne. « L'objectif que je m'étais fixé, c'était d'aider la communauté à mieux s'organiser, d'apporter une plus grande visibilité et surtout de vivre ensemble », a-t-il rapporté. La nouvelle direction du nouveau président n'a pas encore été annoncée. Du côté d'Edmonton, le président de l'association ivoirienne, Giscard Kodiané, organise le samedi 10 août une soirée à la Cité francophone afin de marquer les 53 ans d'indépendance de la Côte d'Ivoire.

PAR HÉLÈNE LEQUITTE